

MIRAPLAST C-9®

Le verre micronisé **Miraplast®** est une gamme d'additifs de haute performance produits à partir de verre recyclé postindustriel et destinés à être utilisés dans les formulations de plastiques et de caoutchoucs. Les particules ultrafines de **Miraplast®** permettent une meilleure dispersion dans les composés, offrant aux matériaux une stabilité dimensionnelle nettement accrue et un excellent état de surface. Conçu et testé pour être utilisé dans les processus d'extrusion, de moulage par injection et de calandrage des produits en plastique et en caoutchouc, le verre micronisé **Miraplast®** est exempt de silice cristalline et constitue un produit durable.

Pour les plastiques

Lorsqu'ils sont utilisés dans les plastiques, les produits **Miraplast C-9®** sont d'excellents additifs inorganiques anti-blocage. Le verre micronisé **Miraplast C-9®** apporte également plusieurs avantages physiques et mécaniques aux formulations et mélanges thermoplastiques, notamment une amélioration de la résistance à l'impact, de la rigidité, de la résistance à l'allongement et des performances du module de flexion.

Pour les caoutchoucs

Lorsqu'il est utilisé dans vos formulations de caoutchouc, le verre micronisé **Miraplast C-9®** se disperse rapidement dans la matrice et offre de meilleurs temps de polymérisation. Contrairement à son application dans les plastiques, le **Miraplast C-9®** inséré dans les caoutchoucs réduit la dureté des produits, mais fournit toujours une résistance supérieure à l'élongation.

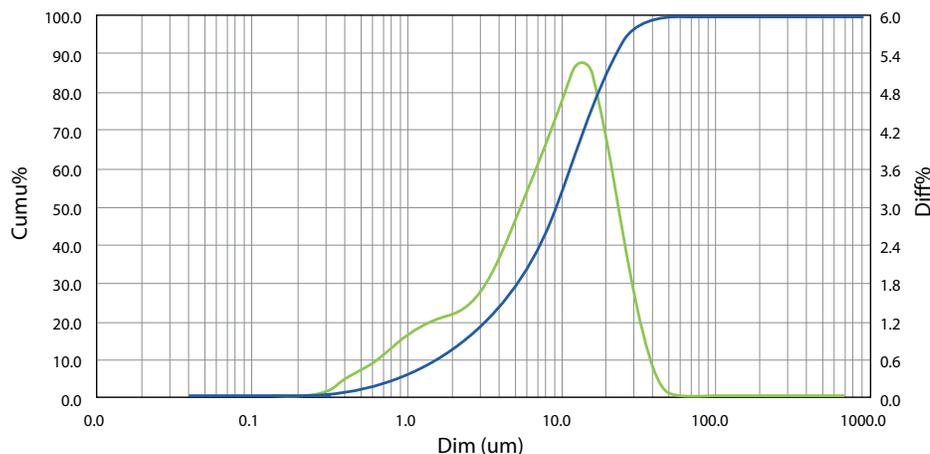
PROPRIÉTÉS

D50 (médian)	9 µm	D97	≤ 50 µm
Densité vrac	1,0 g/cm ³	Surface spécifique	> 550 m ² /kg
Gravité spécifique	2,53 g/cm ³	Point de ramolissement	590 °C
Absorption d'huile ASTM D-281	34	Point de fusion	980 °C
Couleur apparente	Blanc	Indice de réfraction	1,47
Luminosité	90	Dureté	5,5 Mohs
pH	10-11	Taux d'humidité maximum	< 0,5%

DONNÉES TECHNIQUES

Composition du verre : SiO₂ 74%, CaO 10,4%, Al₂O₃ 1,3%, Na₂O 13%. Contient de la silice amorphe.

GRANULOMÉTRIE



DISPONIBILITÉS

Sacs de 25 kg et SuperSac.

CLASSIFICATION FDA : Ces produits se retrouvent sous la classification américaine du Code des Règlements Fédéraux.

FDA "Title 21 CFR 177 Indirect Food Additives. Sections 178.3297, 176.170c (Table 1), 176.17c (Table 2)"